



Urgence Mayotte

Le 14 décembre dernier, le cyclone Chido dévastait l'île de Mayotte de part en part avec des vents dépassant 220 km/h et des pluies torrentielles qui l'ont accompagné. Les dégâts sont considérables.

Les acteurs de la délégation, eux-mêmes très touchés par le cyclone, sont mobilisés pour agir au plus près des personnes et se coordonner avec les pouvoirs publics et les associations présentes sur le territoire.

Le département Urgences France et Outre-Mer et la délégation de la Réunion apportent tout leur appui aux actions à venir.

- **Mobilisation immédiate de nos équipes**

Dès le passage du cyclone, nous avons cherché à prendre des nouvelles de nos 80 bénévoles ainsi que l'ensemble des stagiaires et évaluer la situation sur le terrain. Nous avons le plaisir de vous annoncer que tous nos bénévoles sont en bonne santé. Nos efforts sont maintenant concentrés sur l'accompagnement, notamment les jeunes accueillis au centre Nyamba.

- **Un engagement sans relâche des bénévoles**

À peine quelques heures après la tempête, des bénévoles du centre Nyamba ont rejoint le centre pour évaluer les dégâts causés par Chido. Leur réaction rapide a permis une prise en charge immédiate, et depuis, ils sont restés plus engagés que jamais.

- **Des actions concrètes pour les sinistrés**

Nos équipes sont sur le terrain, sans relâche, pour soutenir les familles et les jeunes les plus touchés. Nous avons mis en place la distribution de colis d'urgence, comprenant des produits essentiels pour répondre aux besoins immédiats des sinistrés.

- **L'unité dans l'épreuve**

Ce travail acharné se poursuit jour après jour, car nous savons que chaque geste compte pour apporter de l'espoir et du réconfort aux personnes touchées. Nos bénévoles, toujours sur place, poursuivent leur mission avec une détermination sans faille.

- **Merci pour votre soutien**

Cette solidarité est possible grâce à la mobilisation de chacun. Votre soutien est essentiel pour continuer à accompagner les personnes dans cette période difficile.

Vous pouvez aider le Secours Catholique en faisant un don en ligne sur :

<https://don.secours-catholique.org/urgencemayotte/~mon-don>

Ou envoyer votre don par voie postale : Secours Catholique – Délégation de Vendée, 22 rue Henri Aucher 85000 La Roche sur Yon en spécifiant Urgence Mayotte.